



UNE BOURSE DE L'EMPLOI POUR L'ENCADREMENT HANDICAPÉ

La CFE-CGC représente plus que quiconque l'encadrement, tout l'encadrement et se doit de mettre son réseau d'adhérents au service de tous ceux qui sont en « situation handicapante ».

Un constat : de la même façon que près de 500 000 emplois restent non pourvus pour de multiples raisons et qu'à juste titre chacun s'en scandalise, il est difficile à certains salariés handicapés de trouver un poste alors qu'ils en ont la compétence et que dans le même temps des employeurs se plaignent de la difficulté à en recruter ! **Refusons la fatalité.**

RÉAGISSONS CONCRÈTEMENT !

À l'adresse de tous nos adhérents :

- Nous vous demandons de nous signaler tous les postes compatibles avec un handicap en nous donnant tous les éléments possibles pour permettre aux salariés handicapés de présenter leur CV en connaissance de cause et sans faux espoir
- Nous vous demandons de nous transmettre tous les CV des personnes handicapées dont vous avez connaissance en sachant que **ses compétences seront ou non reconnues** lors de l'entretien d'embauche.
- Nous vous demandons d'en assurer le suivi et de nous transmettre les évolutions.
- **Notre statut d'« encadrant » nous confère des responsabilités pour convaincre tous les autres collègues de l'intérêt de l'embauche d'un collègue en « situation handicapante ».**

À l'adresse des DS en concertation avec les membres du CHSCT :

Votre rôle est essentiel car vous détenez l'information

- Nous vous demandons en plus d'aller plus loin en faisant étudier par des expertises les postes susceptibles d'être proposés à des salariés handicapés et qui ne l'étaient pas auparavant.
- Nous vous demandons d'être acteur et de considérer cette action comme prioritaire lors de toute embauche, faites vous aider par les médecins du travail, l'ingénieur de sécurité et bien sûr par les responsables du personnel.
- Vous pouvez contacter les associations locales ainsi que votre MDPH.



NOTRE ENGAGEMENT

- ✓ Nous mettrons toutes ces informations sur le site sous 24 h (sauf le dimanche et les jours fériés)
- ✓ Nous actualiserons les offres comme les propositions de CV au fur et à mesure que vous nous aurez communiqué les informations

NOUS SAVONS QUE CETTE DEMARCHE S'INSCRIT DANS LA DUREE ET QU'ELLE SERA LONGUE ET DIFFICILE AVANT DE PORTER SES FRUITS , ALORS N'ATTENDONS PLUS POUR AGIR !

Ce pari, nous pouvons le gagner à la condition d'avoir 2 réflexes :

- chercher l'information pour la transmettre
- consulter le site handi CFE-CGC et inciter les parties prenantes à le faire

Pour faire connaître et promouvoir nos actions en les amplifiant **un simple clic** suffit pour consulter notre site. **Parlez-en autour de vous !**

